

# MOT DU MAIRE

Chers St Paulaises et Saint Paulais



Nous arrivons au terme de l'année 2017, c'est le temps de dresser le bilan avant que 2018 ne pointe son nez.

2017 fut marquée par l'entrée de Saint Paul du Bois dans la nouvelle Agglomération du Choletais (AdC), cela se fait avec engagement et implication. Rappelez-vous, depuis quelques années déjà, nous affirmions avec obstination notre désir de rejoindre l'Agglomération du Choletais qui correspond à notre bassin de vie. Ce souhait ne fut pas toujours compris de nos voisins, mais les représentants de la commune ont exprimé avec ténacité la volonté d'adhérer et d'être représenté à l'AdC. Saint Paul du Bois est une petite commune, des personnes peuvent craindre que la représentativité soit infime. Après une année de mise en place, il est notable que tous à l'AdC souhaitent que chaque commune ait sa place dans cette entité dynamique et attractive. Elle se veut solidaire avec un équilibre entre la ville et nos territoires ruraux qui possèdent de forts atouts de dynamisme au-travers de ses associations et de sa population. L'AdC intègre de nombreuses compétences comme l'économie avec les zones économiques. Pour Saint Paul du Bois, nous sommes tournés avant tout sur le développement de la zone artisanale du bourg, une entreprise locale va s'y installer et construire des bâtiments mieux adaptés aux besoins de son activité. D'autres sont en projet, c'est le reflet du dynamisme économique.

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont des projets commencés en 2017, en vue de mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui sera adapté à chaque commune en veillant à limiter la consommation foncière des terres agricoles. Ce secteur d'activité demeure prépondérant sur notre territoire, il est important qu'il soit considéré.

La compétence transports s'est mise en place pour les « scolaires » principalement, elle s'étoffera au fil des années.

En ce qui concerne le tourisme et la culture, l'AdC apportera du dynamisme pour accompagner notre bibliothèque, favoriser l'accès aux écoles de musique, développer des spectacles vivants dans chaque commune. Aussi, en terme de communication, le journal « Synergences » permet à toutes les communes et associations de diffuser les différentes programmations afin d'étendre les informations à AdC.

La municipalité s'implique dans différents projets qui se mettent en place. Le parc éolien est commencé depuis octobre 2017, ce dossier était en cours depuis 15 ans. Deux entreprises, « David Energie » et « Nordex » interviennent pour la mise en place des 9 éoliennes. Le branchement est prévu pour le début d'année 2019.

Un autre point préoccupe la municipalité, il s'agit de la reconnaissance de notre bourg en « zone blanche » au niveau de la téléphonie mobile. Sans ce constat, les opérateurs n'interviendront pas. J'espère que les revendications auprès de l'Agence du Numérique à Paris ne seront pas vaines et que cela portera ses fruits rapidement. Une antenne téléphonique est nécessaire pour permettre à la population d'appeler ou d'être appelée

depuis un téléphone portable quel que soit l'opérateur. Les choses sont en cours et on poursuivra jusqu'à ce que nous puissions obtenir satisfaction.

La municipalité poursuit ses aménagements ; la fontaine de la source du Layon a fait peau neuve. D'autres projets concernant la place des commerces et l'esplanade devant la maison du théâtre sont prévus pour 2018. Des travaux permettant une meilleure accessibilité pour tous ont commencé ; ils se poursuivront au niveau de la salle de sports, des toilettes publiques, de la cantine, de l'aire naturelle, des toilettes à l'entracte en fonction de l'obtention de subventions (DETR).

Cette année encore l'activité des associations saint paulaises fut intense et preuve de dynamisme. Vous pourrez le découvrir dans ce bulletin. Je remercie vivement les personnes qui œuvrent dans toutes ses associations ainsi que vous tous qui participez aux différentes animations ou actions qui vous sont proposées. Ce dynamisme est aussi dû au tissu d'artisans et de commerçants qui apportent beaucoup à notre commune.

Nous pouvons nous montrer satisfaits du partenariat mis en place avec le Centre socio culturel « Le Coin de la rue » du Vihiersois. De nombreuses animations sont mises en place pour tous (les jeunes et les moins jeunes).

N'oubliez pas, la municipalité vous propose « Le St Paulais » cinq à six fois par an pour vous informer régulièrement. De plus, le site internet est mis à jour régulièrement. Ce sont deux moyens mis à disposition pour que toutes les associations puissent partager leurs actualités et leurs projets avec tous les habitants de Saint Paul.

Je remercie tous les membres du conseil municipal pour leur engagement et leur implication que nécessitent les différents dossiers étudiés et mis en place tout au long de l'année. 2018 sera l'année où nous nous souviendrons, plus particulièrement, de l'engagement et du courage des soldats qui ont combattu lors de la première guerre mondiale. Je terminerai en vous présentant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 vous apporte la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient épargnées. Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

En un mot, je vous souhaite une très bonne année 2018 !

Le Maire  
Olivier VITRE



Constructions des  
éoliennes  
Photos prises le 18/12/2017

